

Titre de la procédure	N° identification	Date d'application :
Fiche de poste		Page : 1/3

INTITULE DU METIER

Famille : QUALITE, HYGIENE, SECURITE, ENVIRONNEMENT
Sous-famille : Hygiène
Libellé métier : Hygiéniste
Code métier : 30F10

INTITULE DU POSTE

Spécificité dans le métier : Infirmier(ère) Hygiéniste
Grades correspondants : ISG

IDENTIFICATION

Pôle : MEDICO-TECHNIQUE
Service : Equipe opérationnelle d'hygiène
Site géographique : Bâtiment administratif – rue Rabelais

DESCRIPTION METIER / POSTE

Missions :
 Organiser, coordonner et mettre en œuvre les actions relatives à l'hygiène hospitalière, la prévention du risque infectieux et la lutte contre les infections associées aux soins.

Activité(s) :
 Appui au contrôle du respect des règles, procédures, protocoles, normes et standards.
 Audit et enquêtes relatifs à la prévention des infections associées aux soins, rédaction des rapports, suivi des plans d'actions.
 Conception, formation (initiale et continue), accompagnement et sensibilisation des professionnels et des usagers à la prévention des infections associées aux soins (techniques, règles et procédures).
 Conseil pour l'élaboration et l'actualisation des procédures, protocoles ou des consignes et règles relatives à la prévention des infections associées aux soins.
 Elaboration de recommandations sur l'organisation des circuits et la protection des personnes lors de la réalisation de travaux, sur la conception de bâtiments, l'implantation d'équipements, l'achat de matériels et de produits d'hygiène.
 Élaboration et rédaction de rapports d'activité
 Etude financière dans le cadre de projets en rapport avec la prévention des infections associées aux soins.
 Mise en œuvre d'améliorations des pratiques de soins au regard de la réglementation et des recommandations des sociétés savantes.
 Mise en place et suivi de plans et d'actions de prévention.
 Renseignement des données et suivi des indicateurs nationaux et institutionnels.
 Signalement, traitement et suivi des infections associées aux soins et des alertes
 Veille réglementaire et professionnelle et diffusion aux professionnels

Activité(s) spécifique(s) du poste :
 Participer à la formation institutionnelle des nouveaux arrivants : les lundis matin de 8h30 à 9h, fréquence en fonction des recrutements
 Mettre en œuvre les actions relatives à la prévention du risque infectieux au sein du CH, des EHPAD et des foyers d'accueil (FAM) ayant conventionné avec le CH

Participer aux formations hors établissement (journées des hygiénistes du réseau CPIAS OCCITANIE, journées interprofessionnelles)

COMPETENCES

SAVOIR-FAIRE ATTENDUS				
Description des savoir-faire	SF initiaux	Pratique confirmée	Maîtrise	Expertise
Argumenter et convaincre dans une relation de confiance des interlocuteurs si besoin, négocier des accords.		X		
Auditer l'état général d'une situation, d'un système, d'une organisation dans son domaine de compétence			X	
Concevoir, formaliser et adapter des procédures / protocoles / modes opératoires / consignes relatives à son domaine de compétence			X	
Créer et développer une relation de confiance et d'aide avec le patient et/ou la personne accueillie et / ou son entourage		X		
Entreprendre toutes les actions adaptées en situation de crise ou d'épidémie			X	
Évaluer la conformité de la mise en œuvre d'une procédure/norme/règle, consigne relevant de son domaine de compétence			X	
Fixer des objectifs, mesurer les résultats et évaluer les performances collectives et/ou individuelles			X	
Former et conseiller guider les choix d'une personne ou d'une équipe.		X		
Identifier, analyser, évaluer et prévenir les risques relevant de son domaine, définir les actions correctives/préventives			X	
Utiliser les logiciels métier		X		

SAVOIRS				
Description des connaissances	Générales	Détaillées	Approfondies	Experts
Bureautique (Excel et Word avancés et bases de données)		X		
Communication			X	
Conduite de projet		X		
Épidémiologie		X		
Hygiène hospitalière			X	
Matériels de soins et consommables.		X		
Microbiologie		X		
Négociation : méthodes et techniques		X		

QUALIFICATIONS

Pré - requis et qualifications (diplômes, habilitations, permis, se référer à la base de données des connaissances du RMFPH) :
Diplôme paramédical (niv III) et complément en hygiène hospitalière (DU par exemple)

Exercice professionnel approfondi dans les services de soins.

RATTACHEMENT HIERARCHIQUE

Liaisons hiérarchiques :

- **Ascendantes (N+1) : Encadrant d'unité de soins et d'activités paramédicales**
- **Descendantes (N-1) :**

LIENS FONCTIONNELS

Internes au CH : Directions des soins et activités paramédicales et direction des travaux et des services techniques pour l'intégration de l'hygiène dans leur politique (soins, investissements).
Sous-commission de la CME chargée de la lutte contre les infections nosocomiales, des médicaments pour répondre aux demandes.

Ensemble des professionnels médicaux, para- médicaux et en lien avec l'hygiène, pour améliorer les pratiques, adapter les procédures, s'assurer qu'elles sont mises en œuvre, les évaluer

Direction de la qualité et de la gestion des risques pour la coordination des orientations et actions

Laboratoire de microbiologie pour le suivi de l'écologie microbienne de l'établissement (évolution des résistances, flore microbienne en présence)

Le CLIN et les réseaux pour le suivi régional des alertes et pour les enquêtes nationales et régionales

Services économiques pour les achats de produits d'entretien, de matériel

Conseiller en prévention des risques professionnels et service de santé au travail dans le cadre de la prévention des risques professionnels (risque biologique, vaccinations)

Instituts de formation pour sensibiliser les professionnels

Externes au CH : Médecins coordonnateurs et infirmières coordonnatrices des EHPAD et des FAM ayant conventionné avec le CH.

Réseau des hygiénistes du CPIAS Occitanie

Société Française d'hygiène hospitalière (SF2H)

CONDITIONS D'EXERCICE

Rythme de travail : 5 jours/semaine – Du lundi au vendredi

Horaires : 8h55 – 16h35

Quotité de temps de travail : 100%

Garde / Permanence : Non

Astreinte : Non

Contraintes particulières : permis B obligatoire, déplacements sur extérieurs au CH

Elaborée par Agnès GOIK
Validée par Secteur GPMC - DRH

date janvier 2023

date janvier 2023